

AAP Aires Ã©ducatives

Dossier de- /> la rÃ©daction de H2o
April 2025

Depuis le 15 mars, les Ã©coles et Ã©tablissements scolaires d'Ã©jÃ© engagÃ©s dans la dÃ©marche Aires Ã©ducatives peuvent renouveler leurs demandes de financement pour reconduire leur projet sur deux ans.

Dans le cadre de la nouvelle StratÃ©gie nationale pour la biodiversitÃ©, la formation des jeunes gÃ©nÃ©rations aux enjeux de biodiversitÃ© est un objectif phare du gouvernement. Pour soutenir cette ambition, l'OFB lance une nouvelle campagne de financement exceptionnel de 3 000 000 d'euros avec l'objectif de poursuivre l'accompagnement et d'Ã©multiplier le nombre d'aires Ã©ducatives sur l'ensemble du territoire franÃ§ais (hors PolynÃ©sie franÃ§aise et Nouvelle-CalÃ©donie). Ce budget exceptionnel permettra d'assurer la pÃ©rennitÃ© des projets d'aires Ã©ducatives d'Ã©jÃ© existants mais Ã©galement de soutenir crÃ©ation de nouveaux projets Ã© partir de juin prochain.

DÃ©pÃ©t des dossiers - 19 mai 2025